



**HAL**  
open science

## Un généalogiste intégral: Jean-Baptiste L’Hermitte (1610 – 16 ?)

Claire Chatelain

► **To cite this version:**

Claire Chatelain. Un généalogiste intégral: Jean-Baptiste L’Hermitte (1610 – 16 ?). L’entreprise généalogique: pratiques sociales et imaginaires en Europe (XVe-XXe siècle), 2016. hal-02915332

**HAL Id: hal-02915332**

**<https://hal.science/hal-02915332>**

Submitted on 14 Aug 2020

**HAL** is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L’archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d’enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Un généalogiste intégral : Jean-Baptiste L'Hermite (1610 – 16 ?)

Claire Chatelain (CR CNRS/IRHIS)

Jean-Baptiste L'Hermite (1610-16 ?), généalogiste et polygraphe, a laissé derrière lui une œuvre proluxe et multiforme, comptant dix ouvrages de généalogies (si l'on y inclut *Les forces de Lyon*, sorte de généalogie urbaine, publiée en 1658) ainsi que des pièces de théâtre et des poésies. Il reste un personnage à l'itinéraire biographique mal compris. Frère puîné de l'écrivain Tristan L'Hermite (1601-1655), lui-même auteur de tragédies reconnues et aussi du premier roman à caractère autobiographique, *Le Page Disgracié* (1642), Jean-Baptiste partagea les activités d'auteur et de dramaturge de son frère, tout en faisant figure de repoussoir de celui-ci à l'égard de la postérité, pour avoir pourvu de clés généalogiques la seconde édition du *Page* (1667). Ces clés constituaient autant d'entrées dans ce roman picaresque, pour y faire surgir une généalogie familiale largement fictive, à la gloire de son lignage et de sa noblesse. Mais au prix du détournement du roman<sup>1</sup>.

Éduqué en partie par son frère, Jean-Baptiste avait comme lui suivi une carrière littéraire. Il aurait mené une existence aventureuse, tâté de multiples activités pour tenter de vivre, parmi lesquelles celle d'espion au profit de Monsieur. Est-ce la raison pour laquelle peu de crédit fut apporté à ses entreprises, en particulier à ses généalogies, par ses contemporains et par la postérité<sup>2</sup> ? À partir de 1645, Jean-Baptiste se consacra presque exclusivement à ce type de publications. Il inspira peut-être la définition ironique que donnait Furetière des généalogistes : « Qui écrit des histoires de généalogies. Les généalogistes ont fait plus de nobles que les rois. Les gentilhommes ruinés deviennent novellistes & généalogistes »<sup>3</sup>.

L'Hermite s'était spécialisé dans la compilation de généalogies de Maisons nobiliaires, constituées dans une appartenance collective. Celle-ci pouvait s'apparenter à un corps d'officiers, comme c'est le cas des *Éloges de tous les premiers présidents du parlement de Paris* ou encore des *Présidents nés des Estats de la province de Languedoc ou cronologie des archevêques et primats de Narbonne*, tous flanqués d'une généalogie illustrant la grandeur de

---

<sup>1</sup> Mathilde Bombart, « Roman personnel ou roman familial ? La clé du Page Disgracié », dans M. Bombart (dir.), *Lectures de Tristan L'Hermite : « Le Page disgracié »*, Rennes, Presses Universitaires de Rennes, 2013, p. 125-137.

<sup>2</sup> *Ibid.*, p. 3, « poète dramatique, conspirateur, marchand de jetons, délateur, espion, historien, comédien, généalogiste » selon Napoléon-Maurice Bernardin, *Un Précurseur de Racine, Tristan L'Hermite, sieur du Solier (1601-1655). Sa famille, sa vie, ses œuvres*, Paris, Picard, 1895, p. 44-98, cité par M. Bombart, qui résume les données biographiques connues à propos de Jean-Baptiste L'Hermite. Voir aussi Claire Chatelain, *Chronique d'une ascension sociale. Exercice de la parenté chez de grands officiers parisiens (XVI<sup>e</sup>-XVII<sup>e</sup> siècles)*, Paris, Éditions de l'EHESS, 2009.

<sup>3</sup> Germain Butaud et Valérie Piétri, *Les enjeux de la généalogie. Pouvoir et identité, XII<sup>e</sup>-XVIII<sup>e</sup> siècles*, Paris, Autrement, 2006, p. 184.

leur parcours personnel. Mais cette appartenance pouvait aussi se décliner territorialement : trois provinces italiennes, la Ligurie, la région napolitaine, la Toscane, ainsi que la Corse, dépendant de Gênes, « affectionnées à la France », sont célébrées comme celles qui ont donné au royaume de France des fondateurs de lignées illustres et de leurs cousines transalpines.

L'analyse de quelques-unes de ces productions montre comment notre auteur concevait ces généalogies comme des manifestes de constellations sociales plurielles et pourtant unies par une commune qualité : la noblesse. Quels usages vernaculaires de la noblesse entendait-il souligner de cette manière ? Avec quelles cohérences et contradictions (assumées ou non) ? À quels commanditaires tentait de satisfaire cette fabrique généalogique et en quoi contrevenait-elle aux modèles dominants du XVII<sup>e</sup> siècle ?

Cette analyse part de la position en parenté particulière de l'auteur, qui imprègne son discours, pour ensuite aborder la question de la mise en œuvre assez singulière d'une pratique (voire d'une manie sociale), celle de la généalogie, au mitan du XVII<sup>e</sup> siècle, qui constitua aussi, en ce qui concerne Jean-Baptiste, une forme d'interpellation collective par l'auctorialité. En effet, des figures de frères parsèment les ensembles généalogiques publiés par Jean-Baptiste L'Hermite. Elles constituent un indice de son propre imaginaire généalogique et de son interprétation de ces mythologies d'ancêtres, dans un travail fourni pour répondre aux attentes anticipées d'un lectorat à constituer. Jean-Baptiste a puisé dans un répertoire de ressources sociales variées de quoi constituer un corpus généalogique. Il défend et illustre des conceptions plurielles de la noblesse comme catégorie se réalisant dans une épreuve du passé au présent.

## Deux frères

Jean-Baptiste occupe par rapport à son frère Tristan une position à la fois étrange et atypique. On sait que ce dernier avait choisi le pseudonyme d'un ancêtre glorieux, Tristan, grand prévôt du roi Louis XI, pour démarrer une carrière littéraire qui fut à la fois brillante et ostensiblement estampillée du sceau du déclassement social. Tristan tenta de lancer un genre, celui du picaresque gentilhomme, avec *Le Page Disgracié*, publié en 1642<sup>4</sup>. Le roman inscrit la « condition nobiliaire » dans la fuite, hors des austères métiers du droit et de la vacuité viciée de la Cour, vers la carrière littéraire, bientôt initiée sous les auspices de Scévole de

---

<sup>4</sup> Je me permets de renvoyer à Claire Chatelain, « De l'épée à la plume : l'itinéraire d'un noble déclassé mais non disgracié, Tristan L'Hermite (1601-1655) », dans M. Bombart, *Lectures de Tristan L'Hermite*, op. cit., p. 29-47.

Sainte-Marthe, historiographe du roi et lui-même grand généalogiste, dont Jean-Baptiste fit la généalogie ! Jean-Baptiste, doublon de l'auteur dans l'état d'homme de plume, ne figure pas en tant que personnage dans le roman, au profit de « Séverin », frère cadet destiné aux armes : « Ce jeune nourrisson de Mars n'avait guère reçu la faveur des Muses ». Séverin représentait mieux la figure fraternelle d'altérité du narrateur du *Page*<sup>5</sup>. Jean-Baptiste, quant à lui, effectue son entrée dans un autre ouvrage de Tristan : les *Lettres Meslées*, qui, parues la même année que *Le Page*, en 1642, manifestent le réseau des correspondants de Tristan et son insertion dans ce réseau aristocratique et mécénique<sup>6</sup>. La lettre publiée manifeste le rapport semi-paternel que Tristan entretient avec son frère, son cadet d'une dizaine d'années : Tristan lui explique comment régler la succession paternelle.

Malgré la protection de Tristan, Jean-Baptiste s'est attiré des jugements négatifs de ses contemporains, tels La Bruyère<sup>7</sup>. L'initiative de nantir de *Clefs* la deuxième édition (1667) du roman de son frère, alors décédé depuis douze ans, semblait triviale aux hommes de lettres. De surcroît, sa trop grande tendance à orner d'origines fabuleuses les récits de fondations des lignages lui attira les sèches foudres griffonnées du généalogiste de la maison royale, Louis-Roger d'Hozier<sup>8</sup> : « Cet ouvrage [la Toscane française] est du mesme style que celui des familles de Touraine par le mesme auther, c'est toujours le mesme esprit de fausseté qui l'a disposé à ces ridicules généalogies [...] ».

En revanche, Jean-Baptiste L'Hermite bénéficiait de la reconnaissance d'un autre réseau, celui des auteurs et comédiens des théâtres du Marais, auquel il participa comme acteur et poète à gages. Rotrou le célébrait ainsi :

Digne rival d'un digne frère  
Dont les magnifiques travaux  
Ont confondu tant de rivaux [...]  
La gloire propice à tes vœux  
Va devenir incestueuse  
Vous la posséderez tous les deux<sup>9</sup>.

---

<sup>5</sup> Tristan L'Hermite, *Le Page Disgracié*, Grenoble, PUG, 1980, pp. 195-196, et clef n° 30, p. 219.

<sup>6</sup> Tristan L'Hermite, *Lettres Meslées*, *op. cit.*, p. 181-183, lettre LXXXI à son frère.

<sup>7</sup> M. Bombart (dir.), *Lectures de Tristan L'Hermite*, *op. cit.*, p. 126.

<sup>8</sup> Jean-Baptiste L'Hermite, *La Toscane française*, Paris, Jean Piot, 1661, exemplaire annoté par d'Hozier, conservé à la Réserve de la Bibliothèque Nationale de France, page de garde.

<sup>9</sup> *Les Présidents nés des Estats de la province de Languedoc ou cronologie des archevesques & primats de Narbonne*, Toulouse, 1659, non paginé, « A l'auteur pour ses œuvres ».

Jean-Baptiste se maria avec Marie Courtin, cousine de Madeleine Béjart<sup>10</sup>. En 1636, alors que Tristan faisait jouer la tragédie *La Mariamne*, son plus grand succès, Jean-Baptiste présentait au théâtre du Marais une tragédie à machines, *La chute de Phaëton*, qui n'eut guère d'écho. Pour reprendre les catégories d'analyse d'Alain Viala, comme Tristan, son frère entretint une stratégie d'auteur à succès, en se situant dans une dépendance clientélaire, notamment dans la maison de Gaston d'Orléans. Mais il ne sembla pas avoir autant de scrupules que son aîné<sup>11</sup> : entré au service de comte de Soisson, devenu bientôt malcontent et par conséquent traître à la cause du roi, Jean-Baptiste choisit le camp du cardinal-ministre de Richelieu, qui le récompensa de la charge de Gentilhomme ordinaire de la Chambre et de la décoration de Chevalier de l'Ordre, inclus dans sa titulature à partir de 1645<sup>12</sup>.

Pendant longtemps, les deux auteurs ont été confondus par la critique : à Tristan « sieur de Vauzelle », chevalier de L'Hermitte, en fait Jean-Baptiste, était attribuée la paternité des *Poésies héroïques et burlesques* (1650). La seule comédie qu'aurait écrite Tristan, *Le Parasite* (1654), pourrait bien avoir été écrite par son puîné<sup>13</sup>. Ces confusions attestent que les deux frères ont dû travailler dans une grande proximité, selon la tradition des ateliers d'écriture dirigés par des hommes de lettres qui se mettaient à la disposition de leurs clients en travaillant de façon libérale. Dans cette logique, Jean-Baptiste exploita le capital symbolique laissé par son frère, à sa mort : après 1655, il modifia son nom d'auteur et se désigna comme « Tristan » (voir tableau 1), pour en faire un auteur générique, qui emprunterait à la profondeur généalogique sa réactualisation, analogue au port des surnoms nobiliaires.

Se spécialisant alors dans la fabrication des généalogies, il organisait celles-ci selon le modèle patrilignager en vigueur, tout en proposant une définition plurielle des origines nobiliaires<sup>14</sup>. Plusieurs types possibles d'essaimages à partir d'une ascendance commune étaient envisagés, dont le type récurrent de la double segmentation de lignées par deux frères. Ainsi, pour le lignage français et tourangeau des Souvré, Jean-Baptiste insiste sur l'obscurité de leurs origines mais il distingue, parmi les frères Vipius, Severinus et Ursinus, fondant les lignées

---

<sup>10</sup> J.-B. L'Hermitte, *Histoire généalogique de la Touraine, enrichie des armes en taille douce de chaque famille*, Paris, Langlois-Clouzier, Paris, 1665, Généalogie Courtin, p. 435-451.

<sup>11</sup> Alain Viala, *Naissance de l'écrivain. Sociologie de l'écrivain à l'âge classique*, Paris, Les Éditions de Minuit, 1985, p. 237.

<sup>12</sup> N.-M. Bernardin, *Un précurseur de Racine, op. cit.*

<sup>13</sup> Voir L. Grove, « Les poésies héroïques et burlesques (1650), Jean-Baptiste et/ou Tristan ? », *Cahiers Tristan L'Hermitte*, 24, 2002, p. 77-97. Éditées deux fois sans succès, elles reçurent malgré tout les fonds nécessaires à leur publication, comme les autres ouvrages du pseudo-Tristan.

<sup>14</sup> On comprend par patrilignage tout groupe patronymique se rattachant à un ancêtre éponyme, considéré comme le fondateur du lignage en question, segmenté en plusieurs lignées portant le même patronyme.

italiennes des Severini et des Ursini<sup>15</sup>. En France, la chance sourit à ces émigrés, bientôt identifiés à une terre et un fief, grâce à un ancêtre médiéval, Massé de Souvré qui épousa Jeanne de la Rougiere, de « maison tres-noble ». Ils ont continué à essaimer à l'étranger : des Souvré portugais issus d'une branche cadette, sont appelés dans cette langue *Severini*, à cause de la prononciation<sup>16</sup> !

Les généalogies italiennes de *La Ligurie française*, qui compte vingt-neuf généalogies de groupes patronymiques, tels que les Doria, Spinola, Ornano, sont agrémentées de plusieurs récits des origines concurrents, grâce à la documentation donnée par les familles : « quand ils pouvoient tout ils nous ont aussi tout donné<sup>17</sup> » (tableau 2). Tantôt à nouveau le départ de deux frères, sur le modèle de Romulus et de Rémus, tantôt une alliance fondatrice avec une « grande dame », une héritière, permet aux rejetons émigrés de se fixer, souvent au terme de tout un périple : les Doria viennent par exemple de Jérusalem, en passant par la Grèce<sup>18</sup>.

Jean-Baptiste procède donc à un travail de la matière généalogique à partir de sa propre expérience, marquée par une proximité identificatoire très forte avec son frère Tristan. Il réactualise le modèle fraternel romain des origines généalogiques, réaffirme la solidarité de frères fondateurs de cités royales puis républicaines, qui restaurent la grandeur de leur lignée d'origine. Ce faisant, il insiste parfois sur la disgrâce d'être né puîné et contribue à en faire une posture pathétique<sup>19</sup>.

### Fidélités et noblesses plurielles

C'est ainsi que la capacité d'action de Jean-Baptiste peut être analysée à travers le choix des sujets de ses généalogies et les objectifs de leur élaboration : la diversité de profils, à la fois sociologique et géographique, des lignages dépeints s'explique par la composition du réseau de fidélités mécéniques des deux frères. Les traces de ce réseau sont décelables, soit par l'identification des dédicataires des travaux (tableau 1), soit par les lignages énumérés dans les ouvrages de Jean-Baptiste. Par exemple, les d'Ornano, puissants membres de la maison de Gaston, étaient unis aux L'Hermite par des liens de fidélités et/ou de parenté<sup>20</sup>.

---

<sup>15</sup> J-B. L'H., *Généalogie de la maison de Souvré, dressé sur les titres, Histoire, archives de cette famille et autres prévues*, Paris, 1665, p. 3, p. 5-6.

<sup>16</sup> *Ibid.*, p. 4, 6, 13-22.

<sup>17</sup> J-B. L'Hermite, *La Ligurie Française, contenant les éloges et généalogies des princes ...issus de l'Etat de Genes*, Arles, Mesnier, 1668, ouvrage non paginé, dédicace, p. 2.

<sup>18</sup> *Ibid.*, chapitre Doria.

<sup>19</sup> Pour l'utilisation de la mythologie des jumeaux romains, voir Roberto Bizzocchi, *Genealogie incredibili. Scritti di storia nell'Europa moderna*, Bologne, Il Mulino, 1995.

<sup>20</sup> N.-M. Bernardin, *Un précurseur de Racine, op. cit.*, p. 87-90.

L'ensemble des généalogies de Touraine est dédié au duc de Saint-Aignan, François de Beauvilliers, gouverneur de Tours et de la Touraine à partir de 1661, fait duc et pair par Louis XIV. Il s'agit d'une œuvre de circonstance pour un Grand qui avait appartenu comme Tristan à la maison de Monsieur, mais avait su s'en détacher à temps pour manifester sa loyauté au roi pendant la Fronde. Élu à l'Académie française, tout comme Tristan, Saint-Aignan avait été l'un des protecteurs et fervents admirateurs de ce dernier. Il lui dédia des œuvres en vers, d'ailleurs cités par Jean-Baptiste dans sa dédicace<sup>21</sup>. *L'Italie ou Naples française* avait été publiée également sous le patronage du comte de Saint-Aignan en 1664, pour honorer ses ascendances italiennes. Œuvre de commande ? Cependant, *l'Histoire généalogique* ne parut qu'en 1665, alors que Saint-Aignan n'était plus gouverneur, en sorte que l'impression est que l'auteur visait aussi le public des familles en question. Dans la préface, Jean-Baptiste L'Hermite explique que plusieurs de ces maisons ont disparu, telle la maison des Sainte-Maure, victimes d'une extinction patronymique. Mais leur subsistance est assurée par la mémoire et la formation d'une histoire commune, ce qui donne donc toute son importance aux alliances et à la transmission matrilatérale, en dépit de l'idéologie patrilinéaire affirmée<sup>22</sup>. Ainsi, dans des Additifs donnés à l'édition des généalogies de Touraine de 1665, une entrée L'Hermite est annoncée dans la table des matières. Finalement, elle est remplacée par un chapitre « Château-Chalon », qui désigne un groupe patronymique d'alliés dans la famille maternelle de l'auteur. Cela donne à Jean-Baptiste l'occasion de signaler que son aïeule matrilatérale, Anne de Chasteau-Chalon, était la sœur puînée de Marguerite, épouse de François de Lavardin. Leur fils s'unit à Marthe de Souvré, sœur de Gilles, maréchal de France, gouverneur de Touraine puis du Dauphin Louis XIII<sup>23</sup>. Cette parentèle est identifiée à une communauté territoriale, inscrite dans la parité : les maisons sont classées par ordre alphabétique, à la différence des familles de la Ligurie française par exemple<sup>24</sup>, pour ne rendre personne jaloux.

Si la dimension de célébration clientéliste et parentélaire est patente, elle est inséparable de la production idéologique qui sous-tend le déploiement des généalogies. Jean-Baptiste travaille à une promotion collective de ces Maisons. Il plaide aussi pour une ouverture de la catégorie nobiliaire.

## La pluralité des modèles nobiliaires

---

<sup>21</sup> J.-B. L'Hermite, *Histoire généalogique de la Touraine, op. cit.*, dédicace non paginée, p. 2.

<sup>22</sup> *Ibid.*, avant-propos, p. 1. De la même manière, les religieuses des familles robes sont citées.

<sup>23</sup> *Ibid.*, p. 508-512.

<sup>24</sup> J.-B. L'Hermite, *La Ligurie française, op. cit.*

Dans l'avant-propos des généalogies de Touraine, L'Hermite plaide pour une noblesse « moderne » : « Si ces familles n'ont pas la même ancienneté, elles ont le même caractère de noblesse et peut-être que les modernes pourront recevoir de l'advenir, les mêmes avantages que les autres ont eu du passé »<sup>25</sup>. Lui-même issu d'une alliance entre petits hobereaux d'épée épuisée et des représentants de la noblesse de service constituée sous les derniers Valois, Jean-Baptiste conçoit une fusion semblable et générale de représentants de groupes d'officiers militaires ou de justice, distincts mais aux intérêts qu'il voudrait croire communs.

À cette pluralité des modes d'anoblissement et des temps d'origines correspondent des présentations généalogiques différenciées. Les généalogies italiennes ne comportent pas d'ordre, ni alphabétique ni chronologique. La forme du récit fabuleux et plaisant est favorisée, sur le modèle épique, avec de courtes maximes poétiques pour entrer en matière, célébrant le sang, la naissance et l'illustration de l'honneur<sup>26</sup>. Chaque notice est précédée du nom et des armes du lignage concerné et comporte des digressions ou considérations humoristiques sur l'obscurité des origines ou quant à l'existence supposée et douteuse d'ancêtres fondateurs. Des incisives morales sur l'actualisation de la qualité nobiliaire ponctuent les présentations, ainsi celle des Rovere dont les armoiries parlantes comportent un chêne : « Quelque profondeur que prennent les racines de ce grand arbre, ce n'est ny du temps, ny de la fortune, qu'il reçoit son principal ornement [...] mais la seule vertu<sup>27</sup> ».

Les généalogies des présidents du parlement détaillent leurs noms et armes, de courtes notices biographiques, et selon les éditions, des textes numérotant les générations et leurs différents représentants ou des arbres descendants selon le modèle encore utilisé par les généalogistes du roi d'Hozier, qui comprennent les femmes quand leurs alliances furent importantes ; des épitaphes sont reproduites<sup>28</sup>. Quant aux généalogies tourangelles, elles sont classées par ordre alphabétique, avec la numérotation de la descendance, selon le modèle qui triomphera avec les généalogistes royaux. Cependant, un corpus d'images hétéronomes précède les armoiries de chaque lignage, sur lequel on reviendra.

---

<sup>25</sup> J.-B. L'Hermite, *Histoire généalogique de la noblesse de Touraine*, op. cit., 1665, avant-propos, p. 3.

<sup>26</sup> G. Butaud et V. Piétri, *Les enjeux*, op. cit., p. 85-90, désignent ce genre comme celui de l'écriture dynastique, en vogue depuis le Moyen-Âge. Elle est commanditée à l'époque moderne par des familles de moindre prestige soucieuses de se fournir en outils de référence à une parenté prestigieuse.

<sup>27</sup> J.-B. L'Hermite, *La Ligurie françoise*, op. cit., chapitre « Rovere », p. 1.

<sup>28</sup> J.-B. L'Hermite, *Les éloges de tous les premiers présidents du parlement de Paris, depuis qu'il s'est rendu sédentaire jusques à présent. Ensemble leurs généalogies, Epitaphes, Armes & Blazons, en taille douce*, Paris, Cardin Besongne, 1645, exemple de la maison de Marle, p. 89-97. La première partie de l'ouvrage est suivie d'un « Catalogue de tous les conseillers du Parlement de Paris, depuis l'an 1260 jusques à présent », p. 503.



Les récits n'attestent pas uniquement de *success stories*. Ils se révèlent attentifs aux traverses qui font chuter certains personnages. Ainsi le maréchal Jean-Baptiste d'Ornano, gouverneur puis surintendant de la maison de Gaston, compromis dans la conspiration de Chalais, est exécuté en 1626 et, selon Jean-Baptiste, il « marchait à grand pas dans la carrière des héros, lorsque les vents d'une fortune adverse le renversèrent au milieu d'une si belle course<sup>29</sup> ». L'Hermite cite de même ailleurs tel représentant des Berruyer qui est désavantagé par sa « puisnaisse » et doit fuir, car il a assisté à un homicide<sup>30</sup>.

Les ajouts successifs de dossiers généalogiques au cours des différentes éditions montrent que l'auteur travaillait en collaboration avec les familles qui lui envoyaient leurs documents : actes notariés (contrats de mariage), parfois copiés en partie, pièces justificatives, formulaires ecclésiastiques ... Des correspondants de province sont évoqués par Jean-Baptiste dans sa préface aux généalogies de Touraine et lui ont communiqué leurs originaux. L'Hermite y indique qu'il a dû laisser de côté deux groupes patronymiques (Dugast et Hillière), parce que leurs titres se trouvaient conservés par leurs aînés en Gascogne et en Provence<sup>31</sup>. Un co-auteur, François Blanchard, l'assiste dans l'élaboration des notices des premiers présidents du parlement<sup>32</sup>. La fabrique généalogique est bien collective.

Un représentant vivant de la branche cadette des Goyet est cité dans les généalogies de Touraine, l'abbé François Goyet<sup>33</sup>. Cet érudit, protonotaire apostolique, était lui-même généalogiste et fut le récipiendaire de l'exemplaire de la généalogie de Souvré conservé à la Bibliothèque nationale de France<sup>34</sup>. Cette mention atteste la circulation de pièces entre auteurs et membre des lignages qui sont décrits. Dans cette perspective, les écrits généalogiques exercent une fonction agrégative. Ils appellent une communauté de lecteurs à se promouvoir. En 1645, L'Hermite promettait ainsi que, si *Les éloges des premiers présidents* recevaient un accueil favorable du public, il écrirait un prochain volume au sujet des autres présidents<sup>35</sup>. De la même façon, il annonçait une suite à la *Naples française*.

Ces inserts montrent qu'il s'agit d'une œuvre extrêmement dépendante, qui emprunte sa matière à la vogue des généalogies du second tiers du XVII<sup>e</sup> siècle, analysée par Ellery Schalk

---

<sup>29</sup> J.-B. L'Hermite, *La Ligurie française*, op. cit., chapitre « Ornano », p. 13.

<sup>30</sup> J.-B. L'Hermite, *Histoire généalogique de la noblesse de Touraine*, op. cit., p. 88.

<sup>31</sup> *Ibid.*, avant-propos, p.3.

<sup>32</sup> J.-B. L'Hermite, *Les éloges*, op. cit., dédicace p. 3.

<sup>33</sup> J.-B. L'Hermite, *Histoire généalogique de la Touraine*, op. cit., p. 277.

<sup>34</sup> J.-B. L'Hermite, *Généalogie de la maison de Souvré*, op. cit., p. 1.

<sup>35</sup> J.-B. L'Hermite, *Les éloges*, op. cit., p. 4. Sur la notion de communauté de lecture, voir Judith Lyon-Caen et Dinah Ribard, *L'historien et la littérature*, Paris, La Découverte, 2010.

comme une réponse à un besoin de diversification des marqueurs nobiliaires<sup>36</sup>. Les généalogies contribuent à façonner une identité nobiliaire, marquée par une essentialisation et une abstraction accrues.

### Construire le groupe

L’Hermite a une prédilection pour les généalogies groupées, que d’Hozier considéraient comme « ridicules ». Il nous faut comprendre la raison de ce verdict. Valérie Pietri et Germain Butaud ont montré que cette forme de recollection s’était multipliée dans la seconde moitié du XVII<sup>e</sup> siècle, sous des formes plus ou moins accomplies. Elle précède l’apparition des nobiliaires qui ont accompagné les productions officielles encadrées par les grandes enquêtes colbertiennes de noblesse des années 1666-1696. Ce sont d’ailleurs souvent les marges du royaume qui suscitent ces compilations et proclamation de loyauté d’un ensemble de lignages à la couronne : ainsi, la parution des *Annales de la Province de Hainaut* (François Vinchant, 1648) ou celle de l’*Histoire généalogique de la noblesse des Pays-Bas* (Jean de Charpentier, 1664)<sup>37</sup>. Leur caractère d’œuvres de circonstances, dans un cadre d’activité érudite et éditoriale liée à la diplomatie et la poursuite d’alliances militaires, est évident. Il en va de même pour la *Ligurie française* et les généalogies d’autres provinces italiennes, publiée pendant le conflit avec l’Espagne<sup>38</sup>.

La démarche s’inscrit aussi dans le mouvement d’une histoire intégratrice d’entités provinciales, prise dans le processus de la centralisation dite absolutiste : l’*Histoire générale de la noblesse de Normandie* (G-A de La Roque, 1664) en est un exemple, tout comme l’entreprise du géographe André Du Chesne, qui tenta de publier plusieurs volumes consacrés aux grands lignages régionaux, entre 1621 et 1639<sup>39</sup>. La production de L’Hermite accompagne cette vogue, à cela près qu’il se spécialise dans l’apologie de lignages en déclin démographique ou en relatif échec politique, ou encore à des provinces comme le Languedoc, dont les privilèges politiques ont été évidés au cours du premier XVII<sup>e</sup> siècle et qu’il célèbre par un passage obligé<sup>40</sup>.

---

<sup>36</sup> Ellery Schalk, *L’épée et le sang. Une histoire du concept de noblesse (vers 1500-vers 1650)*, Paris, Champ Vallon, 1996 [1986], p. 126-127.

<sup>37</sup> G. Butaud, V. Piétri, *Les enjeux*, op. cit., p. 52-54.

<sup>38</sup> La première édition date de 1657, tout comme *La Toscane française*. Celle-ci est rééditée en 1658 et la Ligurie en 1659, l’année du Traité des Pyrénées.

<sup>39</sup> G. Butaud, V. Piétri, *Les enjeux*, op. cit., p. 52-54.

<sup>40</sup> J.-B. L’Hermite, *Les Présidents nés des Etats*, op. cit., dédicace, p. 1-2.

En insistant sur la parenté matrilatérale et sur le rôle du mariage hypogamique, Jean-Baptiste repère la formation de groupes très extensibles de descendance et d'alliés, coalescents aux pratiques sociales qui ont recours à ces marqueurs et qu'il inclut dans un processus d'unification collective, où l'intervention royale serait lointaine et bienveillante. Ainsi, la Ligurie et Naples ont donné des lignées à l'étranger qui ont contribué à façonner des ensembles territoriaux homogènes<sup>41</sup>. En s'adressant aux « familles nobles » et aux « maisons » dans son avant-propos aux généalogies de Touraine, il n'en souligne pas moins leur diversité. Il montre que les Goyet sont alliés aux Bragelongne, aux Forget, aux Lavardin et aux de Thou, parvenus à la magistrature sous les derniers Valois – avec un renvoi à la généalogie des présidents à mortier, sous la référence de Jacques Auguste de Thou, en une forme d'autoréférence forte<sup>42</sup>. Plus encore, en développant chaque notice de ces familles de Touraine, il n'utilise pas la notion catégorielle de noblesse. Ainsi, le mérite de Saint-Aignan est indépendant de son ascendance : il est « le pole qui soutient l'honneur de leur Corps », « unique objet et le soutien de leur gloire »<sup>43</sup>. Il n'y a pas d'unité possible sans extériorité constitutive de celle-ci et celle-ci n'existe que par la nécessité de maintenir la province protégée, contre les oublis du gouvernement central.

L'unité sociale décrite par L'Hermite est aussi obtenue par des moyens proprement littéraires et éditoriaux. Pour Mathilde Bombart, l'écriture des généalogies est une pure stratégie de survie et une marque d'opportunisme social. Mais les moyens employés sont originaux : L'Hermite tente de relier les différents isolats patronymiques et sa propre histoire généalogique. Une des médiations utilisées repose sur un usage quasi infraconscient de l'iconographie. Ainsi, l'histoire de la Touraine contient des vignettes iconographiques empruntées au corpus de ses ascendants qui ornent les différentes notices des familles de Touraine (**illustration xxx**), au début et à la fin de chaque chapitre. La première image reproduit l'emblème du lignage de sa grand-mère paternelle (ainsi que sa grand-tante), née La Roche Aymon. Elle célèbre le souvenir d'une alliance hypogamique qui a intégré les L'Hermite à la bonne noblesse creusoise<sup>44</sup>.

L'emblème des L'Hermite, portant mention « Prier vaut à L'Hermite », affiche le souvenir de la grâce royale qui sauva la vie de son père. Quant à l'« homme sauvage », qui fait partie du

---

<sup>41</sup> J.-B. L'Hermite, *La Ligurie française*, *op. cit.*, « explication de la figure » et dédicace « A la Serenissime république de Gennes », entrée non paginée de l'ouvrage.

<sup>42</sup> J.-B. L'Hermite, *Histoire généalogique de la Touraine*, *op. cit.*, avant-propos, p. 275. Par ailleurs, dans l'édition de 1645, la famille de Thou ne figure pas parmi celles répertoriées par la table des matières. La notice de Jacques Auguste de Thou est annoncée dans celle de son arrière-grand-père Augustin de Thou, p. 189-191.

<sup>43</sup> *Ibid.*, dédicace, p. 1-3.

<sup>44</sup> *Ibid.*, p. 55.

corpus iconographique de sa famille maternelle, les Miron, il contient peut-être une référence à la judaïté supposée de ces ancêtres qui ont pu être chassés de Catalogne au XIV<sup>e</sup> siècle et qui ont essaimé entre Catalogne française et Savoie<sup>45</sup>. L'insistance sur la devise « Prier vaut à L'Hermitte » situe le geste de publication dans une démarche de demande de protection. Voici le début de la préface adressée au gouverneur Saint-Aignan : « Depuis que nostre famille fait son bouclier de l'honneur de vostre protection [...], qu'après la mort de mon frère, vous daignez encore par une enchainure continuelle de vos faveurs, m'attacher au nombre de vos créatures ... »<sup>46</sup>.

Les vignettes, placées en *incipit* au-dessus des armes des patrilignages concernés et en fin de chapitre, alimentent le souvenir, non d'une alliance directe, mais d'intermariages d'alliés. Moyens mnémotechniques, elles condensent des éléments mémoriels en une mise en abîme visuelle. Elles évoquent un très grand groupe d'appartenance, érigeant la parentèle en système d'échange matrimonial généralisé. Mais cet artefact de la parenté qui unit toute la noblesse de la province ne s'actualise que par le gouverneur Saint-Aignan qui, par un artifice, fruit de l'habileté de l'auteur, réalise l'unité du Corps nobiliaire. Ce faisant, L'Hermitte procède à une actualisation et un entretien des liens sociaux et de clientèle, par un partage de formes de grandeur, comme le suggèrent les vers écrits à la « propre gloire » de Jean-Baptiste par Rotrou déjà cités. De la même façon, nombre d'ouvrages de L'Hermitte comportent, après la dédicace à une personnalité de patronage, ses propres armoiries en pleine page, pour revendiquer son savoir-faire d'auteur, constitutif d'une histoire généalogique.

La condensation mémorielle du lien est aussi reconduite par l'évocation très fréquente de la mémoire de son frère. La reviviscence d'une ascendance matrilinéaire peut en donner l'occasion. Lors de la présentation de la maréchale d'Ornano, Marie, comtesse de Montlor, marquise de Maubec, petite-fille par sa mère Maugiron de « Dame Osane L'Hermitte, fille de Tristan, grand prévôt de France », Jean-Baptiste précise aussitôt :

Feu mon frère Tristan avoit une particulière obligation à cette illustre Mareschale, pour l'avoir toujours avoüé son parent et toujours considéré avec estime ; de même qu'à fait sa sœur aynée, Marguerite de Montlor, Dame de Sarpèse, qui espousa Henry François d'Ornano [...] lequel fut comme luy colonel des Corses [...]. Ce seigneur dont la vie ne fut pas moins traversée que celle de son frère, se trouva plus heureux en postérité, laissant trois filles en mariage<sup>47</sup>.

---

<sup>45</sup> *Ibid.*, p. 134 et p. 141.

<sup>46</sup> Voir aussi *La Toscane Française, op. cit.*, avec les armoiries de l'auteur en gros caractères portant mention : « des anciens comtes de Clermont d'Auvergne ».

<sup>47</sup> J-B. L'Hermitte, *La Toscane française, op. cit.*, chapitre « d'Ornano », p. 13. Les clins d'œil à l'ancêtre grand prévôt sont attestés ailleurs, par exemple dans J.-B. L'Hermitte, *Le cabinet du roy Louis XI*, Paris, 1661, p. 10.

Les différentes éditions des généalogies de L’Hermite achèvent souvent les notices des patrilignées par l’énumération de leurs représentants alors en vie, ponctuées de réflexions sur l’exercice des vertus, exercice qui n’est pas envisagée *sub specie aeterni*, mais dans la véritable épreuve de la grandeur qu’est le présent<sup>48</sup>. Dans ce cadre, il faut le répéter, les alliances féminines ont toute leur importance. L’Hermite évoque ainsi deux alliances consanguines effectuées par les Molé, parmi lesquelles l’alliance de la fille de Mathieu Molé, Gabrielle, avec son cousin Jean Molé, président aux enquêtes, dont sont issus trois fils et deux filles religieuses à Chelles. Et de conclure : « [ils sont] tous dignes héritiers du nom et de la vertu d’un si célèbre personnage<sup>49</sup> ». On peut citer aussi « Guillaume Louis Goyet depuis peu tenu par M. le premier président du Parlement La Moignon et Mme ... de la Motte, gouvernante des enfants de France »<sup>50</sup>.

L’hostilité marquée de d’Hozier à l’égard des « faussetés » de Jean-Baptiste ne concerne donc pas tant ses méthodes – qui respectent l’utilisation du régime de preuves globalement en usage par les généalogistes royaux – que l’inscription répétée des ouvrages généalogiques dans un réseau spécifique de parenté, porteur de fidélités à la fois horizontales et verticales qui gravitaient dans l’entourage de Gaston d’Orléans. L’Hermite leur apportait des formes de réactualisation au moyen d’une déclinaison particulière de la parentèle tout d’abord, fortement appuyée sur son versant matrilatéral, et par une forte littérisation du discours généalogique organisé par l’auteur et autour de lui, véritable pivot des notices généalogiques exposées. L’échappée vers le fabuleux restait bien la marque de fabrique de cet auteur fictif nommé « Tristan », artisan d’une noblesse rêvée. Toute forme que les généalogistes royaux, qui promouvaient d’autres modèles de mythologies généalogiques, ne pouvaient encourager ni même tolérer<sup>51</sup>.

---

<sup>48</sup> J.-B. L’Hermite, *Histoire généalogique de la Touraine ...*, *op. cit.*, avant-propos, p.1. « Quoy que le présent ne soit qu’une liaison du passé avec le futur, c’est toutesfois ce temps imparfait qui différencie l’estre d’avec le non estre ».

<sup>49</sup> J.-B. L’Hermite, *Les éloges*, *op. cit.*, p. 375-376, l’exemplaire conservé à la BnF mentionne l’alliance, sans préciser le destin de l’une des deux filles religieuses. Mais l’exemplaire de l’Académie de Lyon, actuellement disponible en version numérisée sur Google, présente cette version, p. 95.

<sup>50</sup> J.-B. L’Hermite, *Histoire généalogique de la Touraine*, *op. cit.*, p.276.

<sup>51</sup> G. Butaud et V. Piétri, *Les enjeux*, *op. cit.*, p. 183-215.

Tableau 1

Titre ouvrage	Auteur	Dédicace	Année de publication
Les éloges de tous les premiers présidents du Parlement de Paris ...ensemble leurs généalogies, épitaphes, armes et blasons	Jean Bapt. L'Hermite du Souliers chev. de l'ordre du roi, gentilhomme ordinaire de sa chambre & François Blanchard, écr, sr de La Borde	Au premier président Mathieu Molé	1645
La princesse héroïque ou la vie de la comtesse Mathilde, marquise de Mantoue et de Ferrare.	[JB] L'Hermite de Soliers ajouté à la main, sur l'exemplaire de la BnF relié en parchemin	A msgr le duc de Brézé, gd maistre chef & surintendant gal de la navigation & commerce de France.	1645
La Toscane françoise	JB L'Hermite du Souliers	A son altesse serenissime Mademoiselle d'Orléans	1651, 1657, 1661
La Ligurie françoise	Jean Baptiste L'Hermite de Soliers dit Tristan	A la sérénissime république de Gênes ; au prince de Monaco. Mention d'un don en italien.	1657, 1658, 1659
Les forces de Lyon ... avec noms, armes & blasons de tous les chefs de la Milice, capitaines du Penon & autres leurs officiers.	M <sup>re</sup> Jean Baptiste L'Hermite dit Tristan, Chevalier de l'ordre du roi, gentilhomme de SM	Au prévôt des marchands de Lyon et aux échevins	1658
Le cabinet du roi Louis XI contenant ...plusieurs secretes intrigues.	Jean Baptiste L'Hermite de Soliers dit Tristan	Au secrétaire d'Etat Henri de Guénégaud	1661
Discours historique & généalogique de l'illustre ... maison de Mancini, tiré ... des archives de Rome.	Mre Jean Baptiste L'Hermite de Souliers dit Tristan	?	1661
Naples françoise ou les Eloges généalogiques & historiques des princes, seigneurs & grands capitaines du royaume de Naples, affectionnez à la couronne de France	Id.	Comte de Saint Aignan	1663, 1664
Histoire généalogique de la noblesse de Touraine, enrichie des armes de chaque famille [avec carte].	Chevalier de L'Hermite du Souliers.	Au duc de Saint-Aignan, François de Beauvilliers, 1 <sup>er</sup> ghme de la chambre, gvrn de Tours (1661) puis du Havre (1663) et membre de l'Académie Française.	1665, 1669
Généalogie de la maison de Souvré, dressée sur les titres, archives de cette famille & autres preuves.	Le chevalier de L'Hermitte de Souliers, gentilhomme ordinaire de la Maison du Roy.	Pas de dédicace mais à la main : donné par l'auteur à Mre François Goyet prebtre pronothaire du Saint Siege	1665

Tableau 2

Groupes patronymiques dans <i>La Ligurie Française</i>	Alliances fondatrices	Deux (ou trois) frères émigrant	Faits d'armes, services, exploits, force du nom
Spinola		X	
Doria	X	X	
Fiesquo			
Grimaldi	X	X	
Cybo			
Pallavicino			X
Giustiniani		X	
Ravaschieri			X
Rovere			X
Rovere Monte-Feltrio			X
Carreto			X
Passano di Levanto			X
Lercaro			X*
Costa			X*
Boccanegra		X	
Grillo			X
Ornano	*		X
Miolano	*	X	X
Chiavari			
Fregoso		X	
Adorno		X	
Cays		X	
Casanova			X
Sacco			X
Vento			X
Calvo			X
Despinaci	X		
Gaspari		X	
Libertat			X

Tableau 3

Récits biographiques avec dimension généalogique	Généalogies de plusieurs groupes paronymiques, rattachées à un ensemble territorial ou institutionnel	Généalogies d'un groupe patronymique rééditées à part
<i>La princesse héroïque ou la vie de la comtesse Mathilde, marquise de Mantoue et de Ferrare, 1645.</i>	<i>Les éloges de tous les premiers présidents du Parlement de Paris ...ensemble leurs généalogies, épitaphes, armes et blasons, 1645.</i>	
<i>Le cabinet du roi Louis XI contenant ...plusieurs secretes intrigues, 1661.</i>	<i>La Toscane françoise, 1651, 1657.</i>	
	<i>La Ligurie françoise, 1657, 1658, 1659.</i>	
	<i>Les Présidents nés des Estats de la province de Languedoc ou cronologie des archevesques &amp; primats de Narbonne, ..., leurs armes gravées, Toulouse, 1659.</i>	
		<i>Discours historique &amp; généalogique de l'illustre ... maison de Mancini, tiré ... des archives de Rome, 1661.</i>
	<i>Naples françoise ou les Eloges généalogiques &amp; historiques des princes, seigneurs &amp; grands, 1663, 1664.</i>	<i>Discours généalogique de la maison Del Bene, tirée de La Toscane Françoise, 1662.</i>
	<i>Histoire généalogique de la noblesse de Touraine, enrichie des armes de chaque famille [avec carte], 1665, 1669.</i>	
	<i>Les Corses français, contenant l'histoire généalogique des plus illustres seigneurs ...de l'isle de Corsègue, ...attachés au service de la France, 1667.</i>	<i>Généalogie de la maison de Souvré, dressée sur les titres, archives de cette famille &amp; autres preuves, 1665.</i>